

**Loi**  
**14**

# Penalty

Un penalty (coup de pied de réparation) est accordé si un joueur commet une faute passible d'un coup franc direct dans sa propre surface de réparation ou en dehors du terrain dans le cadre du jeu, comme décrit dans les Loi 12 et 13.

Un but peut être marqué directement sur penalty.

## 1. Procédure

Le ballon doit être immobile et positionné sur le point de penalty.

Le tireur doit se faire clairement identifié.

Le gardien de but doit rester sur sa ligne de but, face au tireur et entre les poteaux jusqu'à ce que le ballon ait été botté.

Tous les joueurs autres que le tireur et le gardien de but doivent se trouver :

- au moins à 9,15 m du point de penalty ;
- derrière le point de penalty ;
- dans les limites du terrain ;
- hors de la surface de réparation.

Une fois que les joueurs sont positionnés conformément à la présente Loi, l'arbitre donne le signal de tirer le penalty.

Le tireur doit botter le ballon en direction du but adverse ; les talonnades sont autorisées à condition que le ballon soit tiré en direction du but adverse.

Le ballon est en jeu lorsqu'il a été botté et a clairement bougé.

Le tireur ne doit pas retoucher le ballon avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur.

Le penalty est terminé lorsque le ballon arrête de bouger, est hors du jeu ou quand l'arbitre interrompt le jeu pour une infraction aux Lois du Jeu.

Du temps supplémentaire doit être accordé pour tout penalty devant être exécuté à la fin de chacune des périodes du temps réglementaire et des prolongations. Lorsque du temps supplémentaire est accordé, le penalty est terminé lorsque, après que le penalty a été tiré, le ballon arrête de bouger, est hors du jeu, est joué par tout joueur (y compris le tireur) autre que le gardien qui défend, ou lorsque l'arbitre interrompt le jeu pour une faute commise par le tireur ou l'équipe du tireur. Si un joueur de l'équipe qui défend (y compris le gardien) commet une faute et le penalty est raté ou repoussé, le penalty doit être retiré.

## 2. Infractions et sanctions

**Une fois que l'arbitre a donné le signal de l'exécution du penalty, celui-ci doit être exécuté. Avant que le ballon ne soit en jeu :**

- Si le tireur ou un de ses coéquipiers enfreint les Lois du Jeu :
  - le penalty devra être retiré si le ballon pénètre dans le but ;
  - l'arbitre interrompt le jeu et le fait reprendre par un coup franc indirect si le ballon ne pénètre pas dans le but.
- En revanche, le jeu devra être interrompu et devra reprendre par un coup franc indirect (que le but ait été marqué ou non) :
  - si le penalty est tiré vers l'arrière ;
  - si un coéquipier du tireur exécute le penalty, auquel cas l'arbitre avertira le joueur qui a tiré le penalty ;
  - si le tireur fait semblant de frapper le ballon après avoir terminé sa course (marquer un temps d'arrêt dans sa course est autorisé), auquel cas l'arbitre avertira le tireur.
- Si le gardien de but ou un de ses coéquipiers enfreint les Lois du Jeu :
  - le but doit être accordé si le ballon pénètre dans le but ;
  - le coup de pied de réparation doit être rejoué si le ballon ne pénètre pas dans le but ; le gardien de but sera averti s'il est coupable de l'infraction.

- Si un joueur de chaque équipe enfreignent les Lois du Jeu, le penalty doit être retiré sauf si un des joueurs commet une faute plus grave (par ex. : feinte illégale). Si le gardien et le tireur commettent une faute en même temps :
  - si le tir est manqué ou repoussé, le tir est à nouveau exécuté et les deux joueurs reçoivent un avertissement ;
  - si le tir est marqué, le but est refusé, le tireur reçoit un avertissement et le jeu reprend par un coup franc indirect pour l'équipe qui défend.

#### Après le penalty :

- Si l'exécutant retouche le ballon avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur :
  - un coup franc indirect (ou coup franc direct pour main volontaire) est accordé.
- Si le ballon entre en contact avec un agent extérieur une fois frappé vers l'avant :
  - le penalty doit être retiré sauf si le ballon va entrer dans le but et que l'interférence n'empêche pas le gardien ou un joueur qui défend de jouer le ballon, auquel cas le but est accordé si le ballon entre dans le but (même si le ballon a été touché) à moins que le ballon n'entre dans le but adverse.
- Si le ballon, après avoir été repoussé par le gardien de but, la barre transversale ou un poteau, rebondit dans le terrain où il est alors touché par un agent extérieur :
  - l'arbitre interrompt le jeu ;
  - le jeu reprend par un ballon à terre à l'endroit où il a touché l'agent extérieur.

### 3. Tableau récapitulatif

	Résultat du penalty	
	But	Pas but
<b>Empêchement d'un joueur en attaque</b>	À retirer	Coup franc indirect
<b>Empêchement d'un joueur en défense</b>	But	À retirer
<b>Faute du gardien</b>	But	À retirer + avertissement pour le gardien
<b>Ballon botté vers l'arrière</b>	Coup franc indirect	Coup franc indirect
<b>Feinte illégale</b>	Coup franc indirect + avertissement pour le tireur	Coup franc indirect + avertissement pour le tireur
<b>Mauvais tireur</b>	Coup franc indirect + avertissement pour le mauvais tireur	Coup franc indirect + avertissement pour le mauvais tireur
<b><u>Gardien de but et tireur au même moment</u></b>	<u>Coup franc indirect et avertissement au tireur</u>	<u>Tir au but à refaire et avertissement pour le tireur et le gardien de but</u>

# Détails des modifications

## Loi 14– Penalty

### 1.Procédure

#### Texte supplémentaire

Du temps supplémentaire doit être accordé pour tout penalty devant être exécuté à la fin de chacune des périodes du temps réglementaire et des prolongations. Lorsque du temps supplémentaire est accordé, le penalty est terminé lorsque, après que le penalty a été tiré, le ballon arrête de bouger, est hors du jeu, est joué par tout joueur (y compris le tireur) autre que le gardien qui défend, ou lorsque l'arbitre interrompt le jeu pour une faute commise par le tireur ou l'équipe du tireur. Si un joueur de l'équipe qui défend (y compris le gardien) commet une faute et le penalty est raté ou repoussé, le penalty doit être retiré.

#### Explication

Cela permet de clarifier le moment où un penalty est terminé lorsque l'arbitre a accordé du temps supplémentaire pour l'exécuter.

### 2. Infractions et sanctions

#### Texte supplémentaire

- Si le gardien et le tireur commettent une faute en même temps :
  - si le tir est manqué ou repoussé, le tir est à nouveau exécuté et les deux joueurs reçoivent un avertissement ;
  - si le tir est marqué, le but est refusé, le tireur reçoit un avertissement et le jeu reprend par un coup franc indirect pour l'équipe qui défend.

#### Explication

Cela permet de clarifier l'issue d'une situation lorsque le gardien et le tireur commettent une faute en même temps, ce qui est rare car en général, un joueur aura clairement commis la faute le premier. Les conséquences sont différentes pour les raisons suivantes :

- si le tir est raté ou repoussé (en raison de la faute du gardien), les deux joueurs ont commis une faute passible d'avertissement (carton jaune).
- si un but est marqué, le gardien n'a pas commis de faute passible d'avertissement (carton jaune), mais comme la faute du tireur est passible d'avertissement (carton jaune), ceci est « plus grave » (voir Loi 5) et est donc sanctionné.

### 2. Infractions et sanctions

#### Texte supplémentaire

- Si le ballon entre en contact avec un agent extérieur une fois frappé vers l'avant :
  - le penalty doit être retiré sauf si le ballon va entrer dans le but et que l'interférence n'empêche pas le gardien ou un joueur qui défend de jouer le ballon, auquel cas le but est accordé si le ballon entre dans le but (même si le ballon a été touché) à moins que le ballon n'entre dans le but adverse.

#### Explication

Cela permet de clarifier ce qui doit se passer s'il y a interférence avec un ballon qui est sur le point de rentrer dans le but lors d'un penalty.